

## Mise au concours de deux postes de travail

Information relative aux deux mises au concours qui suivent :  
une candidature peut être déposée pour un des deux postes ou pour les deux ensemble

En vue du départ en retraite du titulaire actuel, la Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse et théâtre (CEGM) recherche un-e

### Administrateur/trice à 50%

- Directement rattaché-e à la présidence de la CEGM, vous serez en charge de la coordination des activités et actions communes des écoles de la CEGM.
- Vous participerez aux séances des deux organes de l'association afin d'assurer le suivi des actions ainsi que la transmission des informations aux partenaires internes et externes.
- Vous collaborerez à l'élaboration du budget de l'association, vous en assurerez le suivi et la tenue des comptes.
- Vous serez en charge de l'élaboration et de la coordination de différents documents ; vous assurerez la promotion de la CEGM vers l'extérieur et la gestion du site internet.
- Vous assurerez le bon fonctionnement du secrétariat de la CEGM
- Vous assurerez une liaison permanente entre la CEGM et les autorités de l'Etat (OCCS et DIP)
- Vous piloterez l'organisation et la production des journées biennales de formation continue CEGM

Polyvalent-e et organisé-e, vous avez un excellent esprit de collaboration et vous appréciez travailler pour l'intérêt général. Vous avez de l'aisance dans la communication, de l'entregent, le sens du service, de l'écoute et un bon esprit d'analyse.

Formation : de niveau universitaire ou HES et au bénéfice d'une solide expérience professionnelle.

Connaissances spécifiques :

- ✓ Qualités confirmées de gestion, d'organisation et de rigueur dans le suivi des dossiers
- ✓ Compétences en gestion de projets, notamment d'analyse et d'anticipation, de gestion et de suivi de séances de travail, de délégation de tâches, de synthèse
- ✓ Large intérêt pour les domaines concernés et connaissance approfondie du dispositif pour l'enseignement artistique en musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse et théâtre à Genève, accompagné d'une bonne connaissance de ses objectifs et enjeux politiques, économiques et sociaux
- ✓ Bonne connaissance du fonctionnement des institutions politiques en lien avec la CEGM
- ✓ Excellente maîtrise du français,
- ✓ Bonne maîtrise des outils informatiques usuels

Conditions d'engagement : classe de fonction 21

Entrée en fonction : 1er septembre 2018 ; délai d'inscription : lundi 15 janvier 2018

*Les Offres sont à adresser à l'adresse référencée en bas de page 2*

La Confédération des écoles genevoises de musique, rythmique Jaques-Dalcroze, danse et théâtre (CEGM) met au concours le mandat de

## Coordinateur/-trice de la filière préprofessionnelle - musique classique - (mandat PAT à 30%)

La/le coordinatrice/coordonateur de la Filière préprofessionnelle (FPP) – musique classique a pour mission de suivre, après leur admission, les élèves motivés et talentueux visant une admission ultérieure dans une HEM.

À cette fin, elle/il assure l'organisation et la réalisation d'activités spécifiques qui permettent à ces élèves de mieux développer certaines compétences exigées pour une entrée en HEM.

Chaque élève bénéficie de l'organisation et des activités de la FPP tout en demeurant rattaché à son institution pour l'enseignement hebdomadaire (cours instrumentaux, culture musicale, cours complémentaires, etc.). La coordination de la FPP s'effectue ainsi en complémentarité avec chacune des écoles CEGM concernées.

Le/la coordinateur/coordinatrice est en charge des missions suivantes :

- ✓ Établir le calendrier des activités de la FPP pour l'année scolaire.
- ✓ Assurer l'ensemble des liens afférents avec les élèves ; collaborer avec les professeurs, doyens et directions des écoles concernées, professeurs et directions HEM et avec le secrétariat de la CEGM.
- ✓ Organiser et réaliser et assurer le suivi des activités spécifiques de la filière.
- ✓ Organiser les auditions et les examens d'admission et promotion ; assurer leur suivi.
- ✓ Gérer l'enveloppe budgétaire allouée annuellement aux activités de coordination de la FPP.
- ✓ Assurer les liens nécessaires avec le DIP en lien aux horaires aménagés dans les Collèges et Ecoles de culture générale.
- ✓ Réaliser et assurer le suivi des documents d'information et des objets de communication relatifs à la filière.
- ✓ Rédiger un rapport annuel sur les activités de la FPP – musique classique.
- ✓ Etablir des dossiers de recherche de fonds en lien aux activités de la filière.

Conditions d'engagement : classe de fonction 19

Mandat de trois ans, renouvelable

Entrée en fonction : 1er septembre 2018 ; délai d'inscription : lundi 15 janvier 2018

Offres à adresser à : CEGM, Gérard Deshusses, président\_CEGM, Bvd James-Fazy 2, 1202 Genève, Tel. : 022/860.02.20

E-mail : [info@cegm.ch](mailto:info@cegm.ch)

Information relative aux deux mises au concours susmentionnées :  
une candidature peut être déposée pour un des deux postes ou pour les deux ensemble